

# REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**Nombre de conseillers**

- en exercice 19
- présents 14
- votants 17
- absents 5
- exclus

**Date de convocation :**

23 octobre 2024

**Date d'affichage :**

24 octobre 2024

**Objet**

N° 4779 cimetière prix  
des cases du nouveau  
columbarium

Envoyé en préfecture le 07/11/2024

Reçu en préfecture le 07/11/2024

Publié le 07/11/2024

ID : 060-216001347-20241030-4779-DE



De la commune de Cauvigny

Séance du 30 octobre 2024 à 20 heures 15

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

M. CHABLE Francis

Étaient présents :

Mme DAVIAU, M BREEMEERSCH Adjoint; Mmes DUCHESNE, VIDAL, DE LAERE, JUGAN GORGE, SATIZELLE, M BARKATS, BARRAULT, ANCART, GOMEZ, MARTINS, RIBEIRO FARIA.  
Absents excusés : M ROZE, BROSSARD  
Absents ayant donné pouvoir : Mmes DEPONDT, DOREMIEUX, GUIGONNET

Secrétaire de séance :

M. GOMEZ François

Le Maire expose au conseil municipal :

le columbarium acquis par la collectivité n'a pas le même nombre de places pour les urnes à son dernier étage; il convient donc de fixer un prix différent pour cet étage.  
Le Maire propose de fixer le prix de ce columbarium à 1200€ par case pour les 1er et 2ème rang (pour 3 voire 4 places), et pour le rang supérieur 1000€ pour 2 places par case

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré décide :

d'adopter à l'unanimité les prix proposés par M le Maire pour le nouveau columbarium.

Fait à CAUVIGNY le 30 octobre 2024

Le Maire  
Francis CHABLE

